

**Conseil de Développement du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**  
**Commission « Economie » -**  
**Compte rendu « Les jeunes et les entreprises »**  
**09/06/09 - Machecoul**

Présents : Mme Catherine BARRETEAU, Armor, M. Jacky BERTHAUME, Aigle, CGPME, M. Philippe BOUDEAU, Directeur de l'IFA, M. Stéphane DOUGE, Strégo, M. Xavier HUTEAU, Agence Interconsulaire de Machecoul, Mme Peggy JEHANNO, Directrice Habitat des Jeunes, Mme Dominique RIOU, Directrice CIO Rezé, M. Wilhem VAN DYCK, PAE Nantes Sud.

Excusés : Pascal BEILLEVAIRE, Adj Machecoul, GERM, Mme Christelle CHANCELIER, Adecco St-Philbert, CPIE., M. Jérôme DAVID, Directeur Mission Locale, Mme JUSSEAUME, ADT, M. Yves HEMET, pôle emploi, Martine LEROUX, Rénov'embal, Mme Andrée MARIN-CUDRAZ, Présidente de Retz'Agir, M. Julien LIMOUZIN, Com Com De Grandlieu, S.A. les 3 Moulins, Centre Hospitalier Loire Vendée Océan, Mme Marie TENAILLEAU, CFP Presqu'île,  
Participait également : Mme Anne CHARLOT, Animatrice du Conseil de Développement.

## 1. Introduction :

En introduction, Stéphane DOUGE, référent de ce groupe de travail présente le déroulement, l'origine de cette dynamique et les objectifs fixés.

### **Déroulement de la rencontre :**

Présentation du Conseil de Développement et rôles du groupe

Tour de table approfondie

Identification de sujets, thèmes de travail

### **Le conseil de développement ?**

Le Conseil de Développement est un espace de participation, de discussions et d'échanges entre tous les acteurs des 20 communes du territoire du Pays. Sa vocation ? Aider à la décision publique, participer à l'animation du territoire, contribuer à l'information de la population, des milieux économiques, sociaux et associatifs.

### **Pourquoi la mise en place de ce groupe de travail spécifique ?**

Lors de la rencontre de la commission « Economie », les membres présents ont émis le **souhait de bien identifier les différents acteurs** des sphères de la formation, de l'insertion et de l'économie et de susciter un réseau sur le territoire.

### **Quels seront les objectifs de ce groupe ?**

- Permettre aux acteurs impliqués sur le territoire dans le secteur de l'insertion, de la formation et de l'économie de se connaître, se reconnaître et par la même favoriser un tissu d'acteurs
- Recueillir les différents constats, projets et actions en cours
- Décloisonner les différents secteurs par la consolidation des passerelles existantes,

### **Quels seront les moyens mobilisés par le conseil de développement ? Quel est son but ? Quelles sont ses limites ?**

Moyens : Un accompagnement, la possibilité de faire venir des intervenants, d'organiser des visites, journée d'études (...), la mise en place d'outils de diffusion des productions...

But : Avant tout une aventure humaine, une construction de liens mais également un lieu de production immatérielle (état des lieux, avis, pistes de travail identifiées....) diffusée aux élus du territoire

Limites : Le conseil de développement ne mène pas d'actions en tant que telle sur le thème étudié. Il émet des propositions mais ne sera pas le mettre d'ouvrage hormis pour des actions de recherche ...

## 2. Présentation des organisations présentes

### L'IFA : Institut de Formation en Alternance

Situé à Saint Philbert, L'IFA appartient au réseau des Maisons Familiales Rurales et dispense une formation en alternance sur 2 ans en vue de l'obtention du Bac Pro Services en Milieu Rural pour former aux métiers des Services à la personne et du développement local. Au cours des 2 années, les jeunes réalisent 4 à 6 stages dans des entreprises différentes.

*« Le principe de l'alternance : L'alternance a été, dès le début, la ligne de conduite de l'enseignement dispensé par les M.F.R. L'alternance entre temps de formation à l'école et séjour en entreprise est de plus en plus perçue comme la condition d'une bonne insertion professionnelle. Durant ces stages les jeunes rencontrent différents milieux professionnels, ce qui leur permet de choisir une orientation en toute connaissance de cause et de se motiver pour leurs études ultérieures »*

Les stages sont réalisés dans des collectivités qui accueillent des publics (maison de retraite, structures d'accueil pour personnes handicapées, centre de vacances, centre socioculturel, crèche, halte garderie...). Le lieu de stage est choisi en fonction des objectifs professionnels du jeune.

### La PAE (plate forme d'Accompagnement vers l'Emploi) Nantes-Sud:<sup>1</sup>

Pour qui ? Elle s'adresse aux jeunes qui sont à la recherche de leur 1er emploi, diplômés de niveau 5 et 4 (Cap, Bep, Bac Pro) sortants des lycées du périmètre géographique de la PAE dont le lycée professionnel Louis Armand à Machecoul.

Comment ? Le jeune bénéficie d'un suivi individuel (avec des entretiens réguliers) par le coordonnateur de la plate-forme, pour faire le point sur ses compétences, ses ressources, sa motivation, ses envies...et l'orienter vers des actions à mener pour aller vers l'emploi (contacts avec les entreprises, formations complémentaires, etc...). Les jeunes sont pris en charge dans les 6 mois suivant la fin de leur scolarité.

### Le CIO

Les Centres d'Information et d'Orientation sont des services publics et gratuits de l'Education Nationale pour Ecouter, Informer, Conseiller.

**Qui peut bénéficier des services des CIO ?** Les jeunes scolarisés ainsi que leurs parents. Toute personne à la recherche d'aide, de conseils et d'information sur les formations et les professions. Les CIO sont ouverts au public du Lundi au Vendredi et pendant les congés scolaires et sont représentés dans les collèges, lycées et lycées professionnels publics de leur bassin d'emploi, par les Conseillers d'Orientation Psychologues qui y assurent une permanence hebdomadaire (Pour le pays de Grandlieu, Machecoul, Logne : permanence au lycée louis Armand).

### Le projet « Déclic métiers euréka »<sup>2</sup>

Projet en partenariats avec Escalade, EMPLOI – ENTREPRISES (Escalade, association de chefs d'entreprise qui œuvre pour le développement économique et l'emploi sur l'agglomération nantaise) et les établissements scolaires du bassin Sud Loire<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Fiche descriptive jointe

<sup>2</sup> Cahier des charges joint

## Deux objectifs majeurs :

- 1/ Informer les élèves sur les réalités du monde de l'entreprise et sur les multiples métiers existants notamment dans les secteurs d'activité en pénurie de main d'œuvre.
- 2/ Créer des liens pérennes entre les établissements scolaires et les entreprises.

## Actions :

- 1/ Organiser des visites d'entreprises pour les élèves** avec des pré-visites pour les éducateurs, enseignants ou autres personnels.<sup>4</sup>
- 2/ Offrir la possibilité de faire intervenir des dirigeants d'entreprises dans les établissements scolaires**
- 3/ Organiser des visites d'entreprises pour les enseignants si nécessaire**
- 4/ Proposer des outils de préparation des visites aux enseignants**

## L'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

L'association a pour objet, avec d'autres partenaires du territoire, de faciliter l'accès à l'habitat des jeunes de 16 à 30 ans du pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne.

Elle pourra notamment à ce titre :

- développer et gérer des résidences offrant des logements transitoires et des surfaces collectives pour les jeunes en phase d'entrée dans la vie active,
- contribuer au développement de différentes formes d'habitat pour les jeunes sur le territoire,
- assurer une fonction d'observation, d'analyse, d'évaluation et de proposition concernant l'habitat des jeunes et leur mobilité sur le territoire.

## **Les objectifs éducatifs des foyers de jeunes travailleurs (travail de la commission socio éducative) :**

- Favoriser l'ouverture la plus large,
- Inscrire le projet dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat,
- Soutenir l'accès aux droits et à la citoyenneté,
- Valoriser le potentiel des jeunes et des ressources de l'environnement,
- Accompagner les résidents dans leur parcours social et professionnel.

Foyer à Legé (8 logements pour 9 places), Foyer à Machecoul (17 places) et en ouverture prochainement foyer à Saint Philbert de Grandlieu (20 places)

## Aigle : Association Interprofessionnelle Grandlieu Entreprises

L'association AIGLE regroupe une trentaine d'entreprises de la Communauté de Communes de Grand Lieu.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Le bassin Sud Loire correspond géographiquement au sud de la Loire-Atlantique, sauf la partie côtière du pays de Retz. Il regroupe le C.I.O., 21 collèges publics et 15 collèges privés, 10 lycées publics et 8 privés, 5 MFR. L'organisation du bassin, instance d'animation et de réflexion, repose sur deux animateurs, une équipe d'animation et des commissions thématiques Parmi celles-ci, la commission "Ecole-Entreprise", comprenant des chefs d'établissements et la directrice du C.I.O., propose des actions concrètes pour la découverte de l'entreprise

<sup>4</sup> 36 Etablissements scolaires concernés sur le bassin sud loire dont **4 sur 12 établissements du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne** (P.de Coubertin à Legé, R.Queneau à Machecoul, collège Condorcet à St Philbert, L.Armand à Machecoul

<sup>5</sup> Sur la Communauté de commune : un groupement d'entreprises : GERM

« Elle vise à faciliter les relations commerciales, sociales et conviviales entre les entreprises, à être plus informés et plus représentatifs vis-à-vis des pouvoirs publics, et souhaite également constituer une **force de proposition et d'innovation** Elle tente d'organiser le maximum d'évènements, la formule de contacts retenue depuis 2003 consiste en réunions dans l'un des créneaux 17h45/20h15 ou 11h45/14h15 ».

### **La PFIL : Plate Forme d'Initiative Locale**

La création d'entreprises est largement soutenue par l'implication des entrepreneurs locaux pour le territoire. Ainsi, plus d'une quarantaine d'acteurs économiques participent à la plate-forme d'initiatives locales (PFIL), association créée à l'initiative du Syndicat du Pays en mai 2003 pour favoriser la création et la reprise d'entreprises et aujourd'hui pilotée par la chambre des Métiers et animé par X. HUTEAU. Une trentaine d'entrepreneurs parrainent des jeunes entrepreneurs et les accompagnent dans leur parcours de création. Les entreprises et banques locales ont apporté près de 50% des 200 000€ du fond de prêt. La plate forme soutient la création d'entreprises par le prêt d'honneur de 3 ans sans garantie et la mise en place d'un système de parrainage pendant 2 ans. Les prêts d'honneur accordés varient entre 3000€ et 8000€. C'est en moyenne, 15 entreprises par an qui sont soutenues sur le territoire.

### **ARMOR**

L'entreprise Armor, installée sur la commune de la Chevrolière en 2006, s'est engagée dans un programme DECAPLAN en 2008 dans le but d'initier une politique globale de développement éco citoyen.

Ce programme se décline en dix axes principaux dont deux concernant la vie sociale et l'intégration territoriale.

Dans ce contexte, l'entreprise souhaite tisser des liens sur le territoire, mieux connaître les acteurs. L'entreprise a également développé une politique d'accueil des jeunes notamment par le biais de l'accueil de 10 stagiaires et de 20 apprentis par an pour un coût annuel de 300000€. Des partenariats ont été mis en place avec les universités, les écoles d'ingénieurs, les IUT... Chaque stagiaire, chaque apprenti est accompagné de façon précise avec un maître de stage et un tuteur (une forme de charte d'accueil) avec des objectifs clairement identifiés.

La politique de covoiturage mise en œuvre facilite également la venue des jeunes stagiaires ou apprentis ainsi que la construction des foyers jeunes travailleurs.

## **3. Les échanges, demandes, idées, envies des participants présents**

### **Association habitats des jeunes sur le pays de GML représentée par Peggy JEHANNO :**

**L'accompagnement des jeunes travailleurs dans leurs premières expériences professionnelles (mises en place d'ateliers, de conférences sur les droits et devoirs, visionnage de documentaires, échanges sur le monde professionnel, etc.).**

### **CIO représentée par Dominique RIOU :**

**Construire un réseau par la mise en place d'un Comité Local Education Economie (CLEE)**

#### **Objectifs :**

- Mutualiser les actions existantes et par la même identifier les projets des uns et des autres
- Echanger sur les points forts et les points faibles des relations école-entreprise sur le bassin
- Partager les analyses et les besoins

Décider des actions à mener  
Mobiliser les réseaux pour contribuer aux actions

Ce dispositif doit être souple, opérationnel et évolutif. Il ne doit pas se substituer aux structures qui existent déjà sur le bassin, mais trouver une cohérence avec celles-ci.

Acteurs :

La composition du CLEE est libre, mais de préférence représentative de l'ensemble des entités concourant à l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle : établissements scolaires, entreprises, CIO, ANPE, GRETA, MGI, PAE, Chambres Consulaires, représentants des collectivités territoriales (Conseil Régional, notamment)... les représentants des parents d'élèves pourraient aussi utilement être associés.

Le CLEE est co-animé par un représentant d'entreprise mandaté par ses pairs et par un représentant du système éducatif désigné en réunion de bassin.

**Association de services d'aide à domicile ADT, constats formulés par téléphone par Mme JOUSSEAUME:**

**Difficulté d'embauche des jeunes qui se retrouvent seuls face à des situations parfois complexes, qui font appel à une certaine maturité, à un sens du relationnel.**

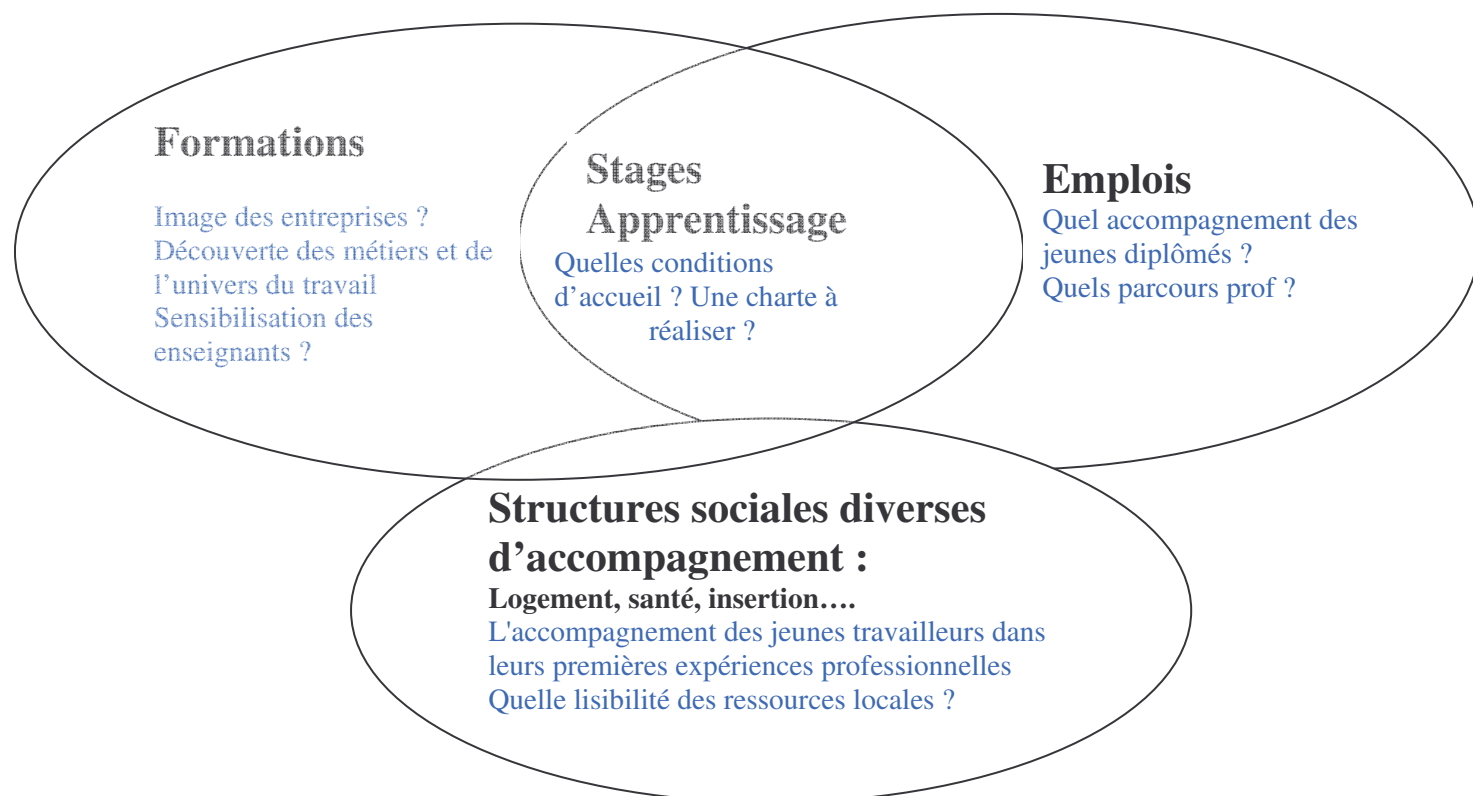
Quels parcours construire pour permettre aux jeunes diplômés d'un BEP ou CAP services aux personnes ? Pourrait-on envisager un parcours progressif avec dans un premier temps un travail dans un lieu collectif comme une maison de retraite ? Mise en place d'un système de tutorat ?...

**Constats partagés par l'IFA représenté par Philippe BOUDEAU, par la CCI représenté par Xavier HUTEAU et Aigle représenté par Jacky BERTHAUME :**

**Mauvaise connaissance des entreprises, de certains métiers, voir constats de représentations négatives de certains métiers de la part de nombreux jeunes**

Nécessité de mettre en œuvre des actions de médiation pour créer plus de passerelles et permettre d'appréhender le monde du travail avec plus d'aisance et d'ouverture.

## 4. Des sujets de travail



Les membres présents souhaitent à la majorité commencer les travaux autour du thème de la **découverte des métiers et de l'univers du travail** pendant le temps de la formation. Pour cela, un inventaire des actions menées sur le territoire puis à l'extérieur sera réalisé.

Dans un second temps, le thème de la **politique d'accueil des stagiaires et des apprentis** en entreprise sera abordé.